

## **Augmentation de capital réservée aux salariés de TotalEnergies en 2026**

**Paris, 26 juin 2026** – Conformément à sa politique en faveur de l'actionnariat salarié, le Conseil d'administration de TotalEnergies SE a décidé, le 24 septembre 2025, de mettre en œuvre une augmentation de capital réservée aux salariés et anciens salariés de TotalEnergies SE et de ses filiales françaises et étrangères détenues directement ou indirectement à plus de 50 % (en capital ou en droits de vote) par la Société, adhérents du plan d'épargne Groupe PEG-A, en France et à l'international dans les conditions fixées par la quinzième résolution de l'Assemblée générale du 23 mai 2025.

Le 19 mai 2026, le Président-directeur général a fixé (i) la période de souscription du 3 au 17 juin 2026 (inclus) et (ii) le prix de souscription à 62,00 euros par action, correspondant à la moyenne des cours de clôture de l'action TotalEnergies sur Euronext sur les vingt séances de bourse précédant le jour de cette décision, diminuée d'une décote de 20 % et arrondie au dixième d'euro supérieur.

À la clôture de cette période, 59 366 souscripteurs dans 97 pays, représentant plus de 50 % des salariés et anciens salariés éligibles, ont souscrit à cette augmentation de capital pour un montant de 310,5 millions d'euros.

*« L'actionnariat salarié représente le meilleur moyen d'associer les salariés à la performance économique de l'entreprise, de renforcer leur sentiment d'appartenance et d'aligner leurs intérêts avec ceux des actionnaires de la Compagnie. Le maintien d'un niveau de participation élevé, avec plus d'un salarié sur deux ayant souscrit à cette augmentation de capital qui leur est réservée, témoigne une fois encore de la confiance forte et durable des salariés dans la stratégie de l'entreprise et sa capacité à tirer parti d'un environnement mondial marqué par les incertitudes tout en capturant la volatilité des marchés. La réussite renouvelée de cette opération, proposée pour la dixième année consécutive partout dans le monde, atteste de l'attachement réciproque de la Compagnie et de ses salariés et constitue un signal fort du partage des succès actuels et à venir », a déclaré **Patrick Pouyanné, Président-directeur général de TotalEnergies.***

En conséquence, 5 548 563 actions nouvelles sont émises le 26 juin 2026. Elles portent jouissance immédiate et sont entièrement assimilées aux actions TotalEnergies déjà admises aux négociations sur Euronext et sur le NYSE.

A l'issue de cette émission, la participation des salariés au capital de TotalEnergies SE, au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce, est estimée à 7,6 % du capital de la Société au 26 juin 2026.

## À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies intégrée mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel, biogaz et hydrogène bas carbone, renouvelables et électricité. Nos plus de 100 000 collaborateurs s'engagent pour fournir au plus grand nombre une énergie plus abordable, plus disponible et plus durable. Présente dans environ 120 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie, de ses projets et de ses opérations.

## Contacts TotalEnergies

Relations Médias : +33 (0)1 47 44 46 99 | [presse@totalenergies.com](mailto:presse@totalenergies.com) | [@TotalEnergiesPR](https://www.instagram.com/TotalEnergiesPR)

Relations Investisseurs : +33 (0)1 47 44 46 46 | [ir@totalenergies.com](mailto:ir@totalenergies.com)



[@TotalEnergies](https://www.twitter.com/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.linkedin.com/company/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.facebook.com/TotalEnergies)



[TotalEnergies](https://www.instagram.com/TotalEnergies)

## Avertissement

*Les termes « TotalEnergies », « compagnie TotalEnergies » et « Compagnie » qui figurent dans ce document sont utilisés pour désigner TotalEnergies SE et les entités consolidées que TotalEnergies SE contrôle directement ou indirectement. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence à ces entités ou à leurs collaborateurs. Les entités dans lesquelles TotalEnergies SE détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. Ce document peut contenir des déclarations prospectives. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TotalEnergies SE ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document. Les informations concernant les facteurs de risques susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats financiers ou les activités de TotalEnergies sont par ailleurs disponibles dans les versions les plus actualisées du Document d'Enregistrement Universel déposé par TotalEnergies SE auprès de l'Autorité des marchés financiers et du Form 20-F déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission ("SEC").*